



2014

RAPPORT DE GESTION



/// AVANT-PROPOS	2
Le mot de la présidente	2
/// ORGANES ET ORGANIGRAMME	3
/// LES ÉQUIPES DU SCAN	4
/// 2014 EN BREF	6
/// LE SCAN EN CHIFFRES	7
/// RAPPORT D'ACTIVITÉ	8
Le SCAN sur de bons rails !	8
Section Administration	13
Section Technique	17
Section Navigation, logistique et infrastructures	20
Section Finances	22
/// EXTRAIT DES COMPTES 2014	24
Bilan et comptes	24
Rapport de l'organe de révision	30
/// MANDATS DE PRESTATIONS	32
Rapport sur l'exécution des mandats de prestations 2009 – 2012 et 2013 – 2014	32



Cette année 2014 marque la clôture des deux premiers mandats de prestations des six premières années d'autonomisation du SCAN. Un exercice important car c'est l'heure des bilans, le temps de vérifier l'atteinte des objectifs fixés à l'origine de l'autonomisation du SCAN et du premier mandat de prestations.

L'autonomisation du SCAN a été décidée afin d'atteindre un certain nombre d'objectifs généraux :

- Fournir des prestations de manière conforme à la législation en matière de circulation routière et de navigation, économique et orientée vers les usagers.
- Assurer la qualité des prestations.
- Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la sécurité routière.
- Assurer la pérennité de l'établissement par une gestion financière saine.
- Faire en sorte que les émoluments et les prix des prestations ne soient pas supérieurs à la moyenne des autres services des automobiles cantonaux.

C'est avec plaisir et fierté que notre Conseil d'administration a pu valider l'atteinte de ces objectifs.

Le pari n'était en effet pas gagné d'avance, notre organisation ayant commencé sa première année d'autonomisation en participant à l'effort économique du canton de Neuchâtel, en dérogeant temporairement à la notion de prix coûtant de la facturation de ses prestations à l'Etat. Il s'agissait aussi de mener un changement culturel conséquent passant d'un service de l'Etat à une entité devant fonctionner de manière indépendante et profitable.

Un exercice réussi car aujourd'hui le SCAN a pu ramener le niveau de ses émoluments dans la moyenne suisse.

Notre établissement a diminué sa masse salariale en gardant une motivation intacte de ses collaborateurs, cela tout en continuant d'assurer la gestion de ses prestations avec soin et qualité comme le démontrent les diverses enquêtes menées ces dernières années. Notre organisation a non seulement maîtrisé ses finances mais, mieux encore, elle a amélioré ses résultats tout en faisant face à des événements chocs qui ne pouvaient être planifiés, tels que la recapitalisation de prévoyance.ne.

Tous ces éléments démontrent que le SCAN est géré de manière optimale, que les indicateurs clés sont sous contrôle, que les investissements effectués ces dernières années ont porté leurs fruits et que l'autonomisation d'un service de l'Etat permet d'optimiser sa gestion.

Notre Conseil d'administration, notre direction et nos équipes sont donc heureux de pouvoir montrer que le choix fait à l'époque par le Grand Conseil d'autonomiser notre établissement a été le bon. Le Conseil d'Etat a, dans son dernier communiqué à ce propos, reconnu la pleine atteinte de nos objectifs et fait connaître sa satisfaction.

Nous pouvons donc dire que l'exercice est réussi, mais ce n'est pas pour autant que notre travail s'arrête là et que nous allons nous reposer sur nos lauriers.

« L'exercice
d'autonomisation est
réussi, mais notre travail
ne s'arrête pas là et nous
n'allons pas nous reposer
sur nos lauriers. »

De nombreux défis nous attendent et la prudence est de mise. Le Conseil d'administration et la direction ont à cœur de contrôler la bonne marche de notre établissement et c'est pourquoi nous avons mis en place des indicateurs clés de performance que nous examinons régulièrement afin de détecter rapidement tout risque

ou écart financier important qui nécessiterait des mesures rapides. D'autre part, nous désirons encore progresser sur l'efficacité de notre gestion et, pour ce faire, travaillons de manière intensive à l'utilisation de nos services par la voie électronique. Il s'agit d'un changement de culture, là aussi, non pas de nos collaborateurs mais de nos clients. Les prochaines années vont donc être marquées par un effort de communication de notre part sur ce sujet d'importance.

Virginie Carniel
Présidente du Conseil d'administration



(de g. à dr.) P. Burri, J.-L. Vuillemin, M. Debély, M. Knoepfler Kladny, L. Memminger, V. Carniel, P.-A. Leuenberger et L. Favre.

/// CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Virginie Carniel
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Pierre-Alain Leuenberger
Membres	Laurent Favre (Conseiller d'Etat, chef du DDTE)
	Marianne Knoepfler Kladny
	Laurent Memminger
	Jean-Louis Vuillemin (représentant de la Commission du personnel)

/// COMMISSION DU PERSONNEL

Président	Jean-Louis Vuillemin
-----------	----------------------

/// ORGANE DE RÉVISION

Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel

/// DIRECTION

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet
Secrétaire générale, responsable RH	Béatrice Waldburger
Assistante de direction, responsable qualité et environnement	Sandra Vallat-Zwahlen
Juriste et présidente de la Commission administrative	Sylvie Favre

/// SECTIONS

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Navigation, logistique et infrastructures	Bernard Stauffer
Finances	Chantal Hoffmann

/// SECTEURS

Informatique
Administration véhicules
Administration conducteurs
Mesures administratives
Contrôles techniques
Examens conducteurs
Planification
Administration et technique bateaux
Police et balisage des plans d'eau
Logistique et infrastructures
Santé et sécurité
Comptabilité
Encaissement taxes
Contrôle de gestion
Contrôles internes



LES ÉQUIPES DU SCAN

La section Administration présente une partie de ses activités.



Laurent Besancet, responsable de la section Administration.

La section Administration regroupe quatre secteurs : Informatique, Administration véhicules, Administration conducteurs et Mesures administratives. Dans ce rapport, les activités des secteurs Informatique et Administration Véhicules sont présentées, les deux autres secteurs suivront l'an prochain.

Le rôle principal des collaborateurs de la section Administration peut se résumer par le mot « service » : d'abord, le service à la clientèle – en particulier conducteurs, garagistes, carrossiers, assureurs – ensuite aux collègues des autres secteurs du SCAN. Plaque tournante des informations, notamment par l'informatique, mais aussi par la centrale téléphonique, cette section gère une variété impressionnante de prestations dont la complexité requiert des compétences très pointues.

INFORMATIQUE

Bien que l'informatique tienne une place prépondérante – notamment avec le logiciel métier Avedris, le Guichet Unique cantonal et le site Internet interactif – il n'y a pas de poste d'informaticien au SCAN. « Comme toute l'informatique est gérée par le SIEN (Service informatique de l'entité neuchâteloise), que ce soit pour les développements, la maintenance, les sauvegardes ou le support aux utilisateurs, j'entretiens, en tant que chef de projet informatique, des liens très étroits avec le SIEN, afin que les besoins spécifiques du SCAN soient traduits en solutions performantes », précise Laurent Besancet.

NOTRE LOGICIEL MÉTIER

Avedris a été développé pour des services automobiles par les sociétés Epsilon de Münchenstein (BS) et Infover de Wil (SG), en partenariat avec les cantons de Neuchâtel, du Jura et de Bâle-Ville. Chaque année, les cinq partenaires organisent un atelier au cours duquel les budgets sont établis, les priorités fixées et les adaptations décidées. Utilisé par des services cantonaux de langues différentes, ce logiciel est très performant et a introduit une véritable révolution dans les méthodes de travail.

GUICHET UNIQUE CANTONAL

Chaque année, de nouvelles prestations sont accessibles par le Guichet Unique. Les clients peuvent donc obtenir le service souhaité sans déplacement, sans attente et sans horaire. Il suffit d'un passage au SCAN pour s'identifier et avoir ainsi accès au Guichet Unique et à toutes ses prestations.

Une campagne de promotion est en cours auprès des garages, avec démonstrations et intervention sur place afin d'atteindre non seulement le patron, mais aussi les utilisateurs.

Le Guichet Unique permet notamment :

- de changer la date d'un contrôle technique ;
- de demander un permis d'élève-conducteur ;
- de participer aux enchères d'une plaque ou de réserver un numéro ;
- de faire une simulation des taxes annuelles.

Prochainement, l'immatriculation d'un véhicule sera également possible par le Guichet Unique, permettant même de circuler immédiatement, sans attendre la réception des documents officiels.

En parallèle, les collaborateurs vont prendre l'habitude de promouvoir activement tant le Guichet Unique que le



Site Internet auprès de leurs interlocuteurs au guichet ou au téléphone.

**Votre prochain passage au SCAN
c'est sur...**

scan-ne.ch
pour un
renseignement



guichetunique.ch
pour une prestation
inscrivez-vous!



SITE INTERNET

Mine de renseignements – toutes les informations utiles s'y trouvent – le site Internet est souvent laissé de côté : le premier réflexe lorsqu'on a besoin d'une information est de prendre son téléphone. Pourtant, obtenir des renseignements sur le site Internet est plus efficace puisqu'on peut s'y référer aussi souvent que nécessaire, alors qu'on aura probablement oublié la moitié de la marche à suivre dictée au téléphone en quelques minutes.

ADMINISTRATION VÉHICULES

Ce secteur assure la gestion administrative de chaque véhicule immatriculé dans le canton. Il veille au respect des intervalles des contrôles tech-

niques, à l'existence d'une assurance responsabilité civile et au paiement des taxes de circulation. Dans le cas contraire, les plaques sont saisies. Ainsi, chaque véhicule automobile ou remorque circulant sur la voie publique avec des plaques est conforme techniquement et assuré. Cette situation spécifique à la Suisse est enviée par les pays voisins.

Une quinzaine de collaborateurs assurent les tâches administratives liées aux véhicules, que ce soit aux guichets de La Chaux-de-Fonds ou de Malvilliers, par téléphone ou dans les bureaux (back-office). Cela comprend les 40'000 changements de véhicules par année, le secrétariat technique (rendez-vous pour les expertises, rappels à ceux qui ne se sont pas présentés), ainsi que des activités particulières :

- gestion des plaques (immatriculations, dépôts, vente aux enchères et à prix fixe) ;
- assurances RC (assurance conclue, et primes payées), ainsi que retrait des plaques par la police si non-paiement ;

- délivrance de quelque 1'300 autorisations spéciales par an pour des transports particuliers (définition de

En chiffres annuels :

- 7'000 nouvelles immatriculations
- 1'300 autorisations spéciales
- 40'000 changements de véhicules
- 4'000 permis de remplacement
- 800 retraits de plaques (RC)

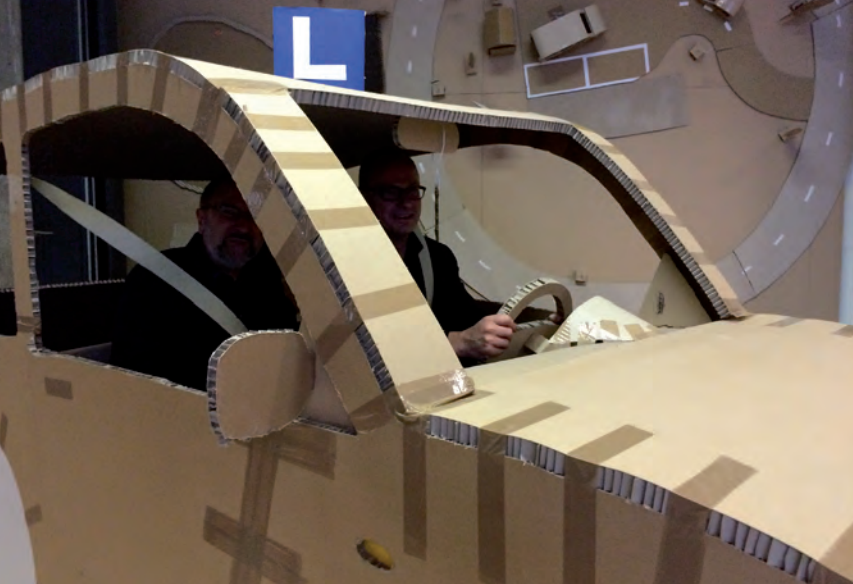
l'itinéraire, en collaboration avec le Service des ponts et chaussées et la Police, voire TransN lorsqu'il faut couper le courant dans les lignes). Un cas complexe peut nécessiter plusieurs semaines de préparation ;

- relations avec la douane lorsqu'une personne vient s'établir en Suisse.

... pour ne citer que les principales !



Les giratoires nécessitent parfois une précision au millimètre.



2014 EN BREF

Quelques défis : réduire son impact sur l'environnement, assurer la sécurité de ses collaborateurs, rendre ses prestations accessibles en ligne.

Le parc des véhicules neuchâtelois poursuit son augmentation en 2014 (+ 0,75%) pour atteindre 131'000 véhicules. Le nombre de conducteurs neuchâtelois est aussi en augmentation de 1,3% et dépasse 121'700 sur une population de 177'000 personnes.

Au niveau de ses finances, le SCAN bat à nouveau son record de chiffre d'affaires à 14'095'949 francs, produit des taxes cantonales et fédérales non compris, car dans ce domaine le SCAN est uniquement l'organe d'encaissement. Les recettes dans le secteur des contrôles techniques montrent une belle progression.

Cette augmentation des recettes jumelée à la maîtrise de l'effectif de son personnel et de ses charges en général a permis au SCAN de présenter un bénéfice exceptionnel de 1'159'964 francs, cela tout en ayant réalisé de nombreuses baisses d'émoluments ces dernières années. Toutes les mesures de réorganisation prises depuis 2011 portent donc leurs fruits !

Cette année, le SCAN a mesuré la satisfaction de ses collaborateurs et a obtenu l'excellent taux de satisfaction de 96,6%. Ce résultat nous réjouit tout particulièrement étant donné le nombre de changements très importants que les collaborateurs ont vécu en 2012 et en 2013. La direction observe avec fierté que le management du changement a été bien réalisé.

Plusieurs nouvelles actions de prévention ont été lancées en 2014 et sont décrites plus loin dans ce rapport. Le lancement d'une subvention pour la formation continue volontaire a été une première suisse très appréciée. Les bases légales, la technique des véhicules, les aménagements routiers et la signalisation évoluent ; il est de la responsabilité des conducteurs de se former sur toutes ces nouveautés.

Le SCAN a obtenu cette année une double certification (ISO 14001 et OHSAS 18001) qui vient compléter la certification existante ISO 9001. Par ces deux actions, le SCAN veut mon-

trer que la réduction de son impact sur l'environnement ainsi que la santé et la sécurité de ses collaborateurs sont des valeurs de base très importantes.

Par ailleurs, le SCAN a travaillé principalement sur de nouvelles prestations accessibles par le Guichet Unique, sur une application Smartphone, sur des vidéos didactiques originales et, en collaboration avec le Conseil d'Etat, sur son nouveau mandat de prestations 2015 – 2018. Ces points sont détaillés ci-après.

Dans l'avenir, le SCAN va continuer de travailler en conformité avec sa vision, à savoir de fournir des prestations de qualité, orientées clients, facilement accessibles, en assurant un niveau de coût compétitif sur le plan national. Notre principal défi est de rendre nos clients plus autonomes, en continuant de maîtriser nos charges.

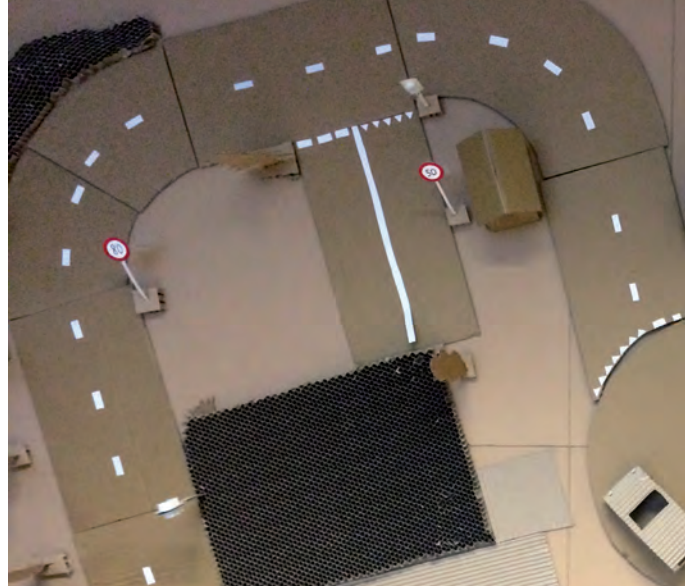


LE SCAN EN CHIFFRES

L'accès aux prestations du SCAN par le Guichet Unique peine à s'imposer auprès des clients, alors qu'il s'agit d'un réflexe gagnant-gagnant.

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Personnel (EPT ¹)	59,9	59,9	60,2	58,8	58,9	→
Chiffre d'affaires	11'921'264	12'907'309	12'579'578	13'400'474	14'095'949	↗
Résultat net	12'822	994'627	- 792'120	4'720	1'159'964	↗
Contribution à l'Etat	1'425	110'514	0	524	159'060	↗
Taxes facturées pour l'Etat	44'562'705	45'429'155	46'397'247	47'321'370	48'761'194	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	124'683	126'841	128'528	130'112	131'097	↗
Permis d'élèves conducteurs et permis de conduire	14'640	15'486	15'952	16'272	16'106	↘
Permis de circulation, de remplacement et court terme	43'807	45'475	50'640	52'940	52'488	↘
Contrôles techniques	35'408	32'117	28'884	35'360	41'805	↗
Examens théoriques et pratiques	8'521	8'873	9'396	8'570	9'178	↗
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	3'599	3'182	4'055	3'933	4'102	↗
Effectif des bateaux	4'502	4'464	4'396	4'319	4'230	↘
Taux de satisfaction des clients	78%	79%	75%	84%	---	-
Site Internet, moyenne d'accès mensuels	16'361	10'444	12'768	15'000	19'500	↗
Nb de clients au guichet, moyenne mensuelle				5'000	6'600	↗
Nb de prestations réalisées par le Guichet Unique, moyenne mensuelle				8'200	7'100	↘
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle				11'000	10'500	↘

¹ EPT = équivalent plein temps.



RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2014, ANNÉE DES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION INTERACTIFS

Le SCAN sur de bons rails !



Philippe Burri, directeur du SCAN.

Dans son communiqué du 29 janvier 2015, le Conseil d'Etat écrit à propos de la signature du nouveau mandat de prestations 2015 – 2018 du SCAN : « De 2009 à 2014, le SCAN a rempli l'ensemble des objectifs qui lui ont été fixés, dont notamment la baisse de plusieurs émoluments, le développement de prestations en ligne dans le Guichet Unique et la construction du bâtiment de Malvilliers. A noter que de 2009 à 2013, la masse salariale du SCAN a diminué de 1,6% alors que le parc des véhicules neuchâtelois a augmenté de 5,1% et que les retards dans les délais d'expertises ont été résorbés.

Le Conseil d'Etat est très satisfait des six premières années d'autonomie du SCAN. »

La direction et les collaborateurs du SCAN sont très fiers de ces constats, fiers d'avoir rempli ces objectifs nombreux et très ambitieux et surtout d'avoir amélioré la satisfaction des clients et l'efficacité des processus.

2014 a été l'année des nouveaux moyens de communication interactifs et de la prévention : application smartphone, vidéos didactiques sur YouTube, guichet vidéo, nouvelles prestations en ligne dans le Guichet Unique, enchères de plaques sur ricardo.ch. Le SCAN a réalisé plusieurs développements dans ces domaines, conscient que le premier contact d'un Neuchâtelois avec notre service a lieu très tôt, entre 14 et 20 ans. Notre établissement se doit donc d'utiliser des moyens de communication et de réalisation des prestations qui parlent à cette tranche d'âge. Autre avantage, ces moyens rendent les clients plus autonomes et influent très positivement sur la productivité du SCAN. C'est vraiment un contexte gagnant-gagnant.

« Mieux vaut prévenir que guérir » s'applique aussi à la circulation routière. Le SCAN a cherché en 2014, avec plusieurs actions ou outils déployés plus loin dans ce rapport, à

intensifier sa communication sur les bonnes pratiques au volant. Les actions concernent tous les conducteurs, jeunes ou âgés, et visent à responsabiliser les conducteurs et à les aider à maîtriser toute leur vie de conducteur les exigences élevées requises pour la conduite d'un véhicule.

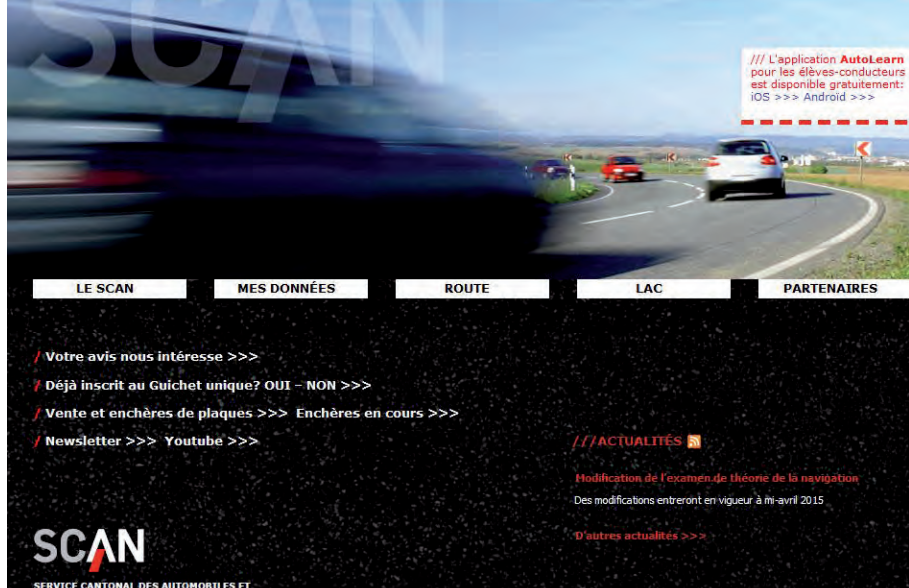
Le résultat financier 2014 est meilleur que le budget avec un bénéfice de 1'159'964 francs. Le SCAN a réalisé en 2014 son meilleur chiffre d'affaires et son deuxième meilleur résultat depuis son autonomisation et cela, malgré les importantes baisses d'émoluments déjà effectuées. Ce résultat est très positif pour l'avenir.

Le Conseil d'administration s'est à nouveau pleinement investi dans son rôle d'accompagnement de la direction en maintenant le cap sur les objectifs stratégiques. Que tous les membres du Conseil d'administration soient remerciés de leur engagement !

PERSONNEL

Le SCAN est reconnaissant à ses collaboratrices et collaborateurs pour leur motivation et leur esprit d'ouverture.

Dans un climat de confiance et de collaboration, les cadres et le personnel traquent chaque point d'amélioration. Les cadres se focalisent sur la dynamique de groupe, la polyvalence, la flexibilité et l'orientation client.



ET DE LA PRÉVENTION !

Effectif du personnel :

- > 45% de femmes, 55% d'hommes
- > 65 personnes, dont 47 à plein temps et 18 à temps partiel (taux d'activité entre 40 et 90%), à fin 2014
- > 58,9 personnes en termes d'équivalent plein temps (EPT)

Sensible à la formation de la relève, le SCAN a engagé, en août, une apprentie employée de commerce. Au total, le SCAN forme un apprenti employé de commerce par degré de formation, soit trois au total. Le SCAN a aussi travaillé avec plusieurs stagiaires durant l'année, considérant cette mission de formation comme essentielle pour que les services publics et l'économie neuchâteloise disposent demain des forces de travail nécessaires.

La Commission du personnel, composée de 8 membres, a entretenu des contacts réguliers, constructifs et efficaces avec la direction. La Commission a proposé en 2014 plusieurs adaptations du règlement du personnel du SCAN qui ont été acceptées par le Conseil d'administration.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Personnel (équivalent plein temps-EPT)	59,9	59,9	60,2	58,8	58,9	→

Dans le cadre des activités du SCAN, la maîtrise de son effectif est l'élément déterminant pour garantir la maîtrise de son budget. Plus de 50% des charges du SCAN sont des charges de personnel.

SATISFACTION DU PERSONNEL

Le SCAN a mené une enquête de satisfaction de son personnel, basée sur celle utilisée à l'Etat de Neuchâtel.

Outil du système de management de la qualité, elle permet d'évaluer de manière anonyme la satisfaction des collaborateurs. Fondement de leur mo-

tivation, c'est la base du succès d'une entreprise. Cette enquête permet aussi de déceler des pistes d'amélioration.

**Le taux de satisfaction des collaborateurs atteint 96,6%.
La totalité des collaborateurs a répondu avoir du plaisir à accomplir son travail et considère le SCAN comme un employeur attractif.**

La direction prend acte avec plaisir des excellents résultats de cette enquête et continuera à soigner cette valeur importante. L'enquête sera reconduite tous les deux ans.

SUIVEZ VOTRE FORMATION PRATIQUE CAT. B AVEC L'APPLICATION GRATUITE



CAISSE DE PENSIONS

Dans le cadre de la recapitalisation de prévoyance.ne, le SCAN a encore deux grandes étapes à franchir : la contribution unique d'assainissement en 2019 et le passage en primauté de cotisation en 2039.

Deux provisions ont donc été constituées afin de couvrir ces engagements. La provision « passage en primauté de cotisation » est alimentée linéairement jusqu'à l'échéance pour ne pas créer un trop grand impact financier dans les comptes du SCAN.

QUALITÉ, ENVIRONNEMENT, GESTION DU RISQUE

RESPONSABLE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Sandra Vallat-Zwahlen a rejoint le SCAN au 1^{er} septembre 2014. Elle a repris la fonction d'assistante de direction, responsable qualité et environnement. L'équipe de direction est à nouveau au complet et se réjouit de collaborer avec Sandra Vallat-Zwahlen pour intensifier la démarche d'amélioration continue du SCAN.

DEUX NOUVELLES CERTIFICATIONS

Le SCAN a réussi en 2014 deux nouvelles certifications délivrées par l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS) :

- système de management environnemental (ISO 14001)
- système de management santé-sécurité au travail (OHSAS 18001)

Le SCAN, déjà certifié en matière de qualité (ISO 9001) depuis 2003, est un des premiers services publics neuchâtelois et le premier service automobile de Suisse à répondre aux exigences des normes relatives à la qualité, à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la santé et à la sécurité au travail.

Cette démarche volontaire vise à toujours garder à l'esprit les valeurs de satisfaction des clients, de protection de l'environnement, de santé et sécurité dans chaque processus du SCAN. L'application stricte des législations environnementales et santé-sécurité est aussi une exigence importante.

Il nous tient également à cœur de sensibiliser tous nos collaborateurs, mais également notre clientèle, à la protection de l'environnement ainsi qu'aux économies d'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables. Des actions simples et efficaces, mises en place par l'ensemble des collaborateurs du SCAN, commencent déjà à porter leurs fruits.

En tant qu'employeur, nous jugeons très important de veiller à la sécurité et à la santé de nos collaborateurs. Les postes de travail ont été étudiés selon les derniers critères ergonomiques, des encouragements à la mobilité douce ont été mis en place, ainsi que diverses actions, telles que le soutien du SCAN lors d'une participation à une ou plusieurs manifestations sportives.

Etre informés, prendre les mesures pour réduire les risques et se tenir prêts à toute éventualité nous donnent une longueur d'avance !

Nous pourrions ainsi garantir à nos clients des prestations de qualité en corrélation avec nos valeurs.

GESTION DU RISQUE

Afin d'activer très rapidement des actions correctives et des contrôles internes, le SCAN doit identifier et analyser les risques inhérents à ses activités. L'existence du système de contrôle interne du SCAN est attestée par le Contrôle cantonal des finances conformément à la norme d'audit suisse 890.

Au quotidien, la gestion des risques est divisée en cinq types, soit :

- financier
- stratégique
- environnemental
- santé-sécurité
- opérationnel

Les volets environnement et santé-sécurité ont été développés en 2014.

Les risques significatifs sont évalués régulièrement pour chaque processus.



ENQUÊTE DE SATISFACTION DES CLIENTS

Pour des raisons financières, le SCAN, en accord avec le Conseil d'Etat, a décidé de réaliser son enquête de satisfaction des clients tous les deux ans. La prochaine aura lieu en 2015.

PRÉVENTION

Le fonds Prévention et Environnement a été créé par le SCAN pour répondre aux objectifs fixés dans le mandat de prestations du 7 septembre 2009 entre le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel et le Conseil d'administration du SCAN. Il est affecté à la prévention routière, nautique et à la protection de l'environnement, objectif repris dans le mandat de prestations 2013 – 2014 (qui remplaçait le précédent). Afin d'atteindre l'objectif précité, le Conseil d'administration du SCAN a décidé d'attribuer à ce fonds une partie des revenus de la vente de numéros de plaques aux enchères.

Dans le cadre des actions de prévention régulières menées par le SCAN, on peut citer, entre autres, des subventions à diverses associations (Nez rouge, Société de sauvetage du Bas-lac) et un financement de la commission d'éducation routière (CER).

L'action 2013, lancée pour inciter les jeunes conducteurs à rapidement effectuer les cours 2-phases a bien fonctionné ; elle a été reconduite en

2014. Elle consiste à délivrer gratuitement le permis de conduire définitif aux détenteurs de permis à l'essai qui ont accompli le premier jour de cours obligatoire dans un délai de 6 mois et qui n'ont commis aucune infraction durant la période probatoire.

En 2014, le SCAN a lancé plusieurs nouvelles actions ou outils de prévention :

LA BOUCLE DE SÉCURITÉ « ROBICO »

C'est une boucle de sécurité en matière synthétique fluorescente dotée d'une bande velcro. Elle se pose autour de n'importe quel élément visible d'un bateau dès que les occupants quittent leur bateau et le laissent vide. Elle vise à améliorer l'efficacité des actions de sauvetage en évitant que des sauveteurs se lancent dans des recherches de personnes alors que le bateau est vide. Elle permet donc de gagner du temps et évite d'induire des coûts de recherche inutiles. Elle a été offerte par le SCAN à tous les navigateurs neuchâtelois.



SUBVENTION DE LA FORMATION CONTINUE VOLONTAIRE

Par cette action, le SCAN veut encourager la formation continue

volontaire des conducteurs neuchâtelois en subventionnant, à hauteur de 50 francs, une sélection de cours. En 2014, quatre domaines de formation ont été subventionnés : la maîtrise de sa moto, la conduite éco-drive, la conduite sur neige et la remise à niveau des conducteurs ayant passé leur permis depuis de nombreuses années. Cette action a très bien démarré et est très appréciée autant par les conducteurs que par les milieux de la formation.

ENCOURAGEMENT À LA RÉFLEXION SUR LES COMPORTEMENTS INADAPTÉS

Le SCAN a saisi une opportunité originale d'encourager la réflexion sur les comportements inadaptés en matière de circulation routière. Il a offert 500 places aux détenteurs neuchâtelois d'un permis de conduire ou d'un permis d'élève-conducteur pour le film «*Tout est permis*» de Coline Serreau.

APPLICATION IPHONE ET ANDROID « AUTOLEARN »

Le SCAN a développé en 2014 une application Smartphone de suivi de la formation des élèves conducteurs. Cette application, baptisée « AutoLearn », est disponible gratuitement dans l'Appstore pour iOS et Google Play Store pour Android. Elle permet de comptabiliser les kilomètres parcourus lors de la formation ainsi que d'évaluer et de faire évaluer son niveau

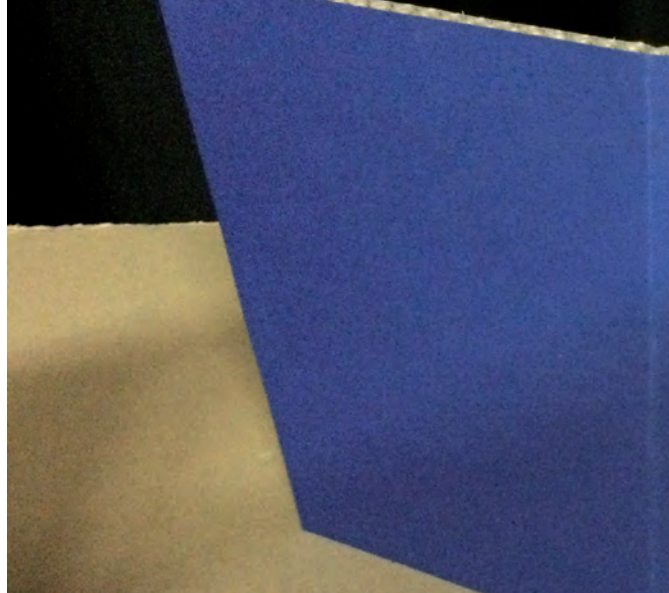
**VISIONNEZ SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU SCAN
LES VIDÉOS DIDACTIQUES POUR
VOTRE FORMATION DE CONDUCTEUR !**



Tapez
« **SCAN Neuchâtel** »
dans la recherche
You Tube

www.scan-ne.ch

SCAN



pour tous les critères qui seront appréciés lors du futur examen pratique. C'est un moyen moderne pour communiquer efficacement aux élèves conducteurs les



AutoLearn

powered by SCAN

VIDÉOS DIDACTIQUES ORIGINALES

Grâce au concours des étudiants concepteurs multimédia de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds, le SCAN a mis en ligne cinq vidéos didactiques présentant toutes les informations pour obtenir son permis d'élève, puis son permis à l'essai et enfin son permis définitif. Il y a aussi une vidéo spécifique pour la formation moto et une autre à l'attention des parents/amis qui vont accompagner l'élève-conducteur.

Ces vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube du SCAN, ouverte à cette occasion.

exigences du permis de conduire et les recommandations du SCAN pour réussir son permis.



Une DeSoto en attente d'expertise sur notre site de La Chaux-de-Fonds. DeSoto était une marque automobile américaine appartenant à la Chrysler Corporation et qui a existé de 1928 à 1961.



/// SECTION ADMINISTRATION

/// SECTEUR INFORMATIQUE

Le SCAN soigne tout particulièrement ce domaine qui est la clé de l'amélioration.

LOGICIEL MÉTIER AVEDRIS

Le SCAN poursuit le développement de son logiciel métier Avedris afin de le rendre toujours plus performant. L'année 2014 a été consacrée en grande partie aux développements de nouveaux connecteurs avec la nouvelle base de données fédérale centralisée des véhicules, des permis de conduire et des mesures administratives (SIAC). La mise en production de cette nouvelle base de données SIAC, planifiée pour avril 2015, a été reportée en 2016.

Quatre mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2014.

La collaboration avec les cantons du Jura et de Bâle-Ville, utilisateurs d'Avedris comme Neuchâtel, se poursuit de manière cordiale et efficace.

Le SCAN remercie chaleureusement ses fournisseurs ainsi que le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) de leur collaboration.

SITE INTERNET (WWW.SCAN-NE.CH)

La fréquentation du site Internet est en hausse constante (30%), atteignant une moyenne mensuelle de plus de 19'000 visites.

Le SCAN se réjouit de cette augmentation qui s'inscrit parfaitement dans le

cadre du projet intitulé « autonomie du client » qui sera mené en 2015. Ce projet vise à amener les clients du SCAN à utiliser en priorité le site Internet pour se renseigner et le Guichet Unique pour obtenir des prestations.

Téléphones, courriels et passages au guichet pourraient être évités si les clients adoptaient le réflexe Internet !

PRESTATIONS EN LIGNE

La délivrance de prestations en ligne est un processus gagnant-gagnant :

- Les clients ne se déplacent plus, ne sont plus liés à des horaires et ne doivent pas transmettre des informations que le SCAN connaît déjà.
- Les collaborateurs gagnent du temps, donc le SCAN l'argent lui permettant de baisser ses émoluments.

En 2014, le SCAN a mis en ligne les prestations suivantes :

- Demande d'un permis d'élève-conducteur.
- Demande d'un permis de remplacement.
- Achat d'une plaque à prix fixe ou aux enchères.

La prestation « Demande d'un permis d'élève-conducteur » est une première suisse. Il est dès lors possible

de demander un permis sur Internet depuis son domicile, 24h/24 et 7j/7. Le futur élève-conducteur est guidé par la prestation en ligne et peut imprimer à domicile tous les documents qu'il devra envoyer au SCAN. A noter qu'il peut aussi imprimer gratuitement l'affranchissement postal.

La prestation « Achat d'une plaque » permet de rechercher tous les numéros de plaques disponibles et d'en passer commande pour les numéros à prix fixes (supérieur à NE 20 000) ou de demander la mise aux enchères pour les numéros inférieurs à NE 20 000. La mise aux enchères se fait dorénavant au travers du site www.ricardo.ch.

De nombreux développements ont été réalisés en 2014 et permettront de mettre en ligne en 2015 plusieurs prestations très importantes et intéressantes pour la clientèle du SCAN :

- Annonce de changement de véhicule
- Annonce de mise en plaques interchangeables
- Demande d'immatriculation avec de nouvelles plaques
- Commande de plaques en remplacement de plaques usées
- Annonce de perte ou de vol des plaques ou du permis de circulation
- Annonce de changement d'assurance
- Consultation de sa situation comptable et de ses factures
- Demande d'échange de son permis de conduire pour divers motifs
- Demande d'un permis de conduire international



Nos partenaires professionnels garagistes et moniteurs sont déjà familiarisés avec le Guichet Unique. Nous espérons que les nouvelles prestations prévues pour 2015 permettront d'augmenter la fréquentation des personnes privées.

Fin 2016, les principales prestations administratives du SCAN seront accessibles par le Guichet Unique. Nous tenons à relever que le canton de Neuchâtel, avec son Guichet Unique et sa base de données centrale des habitants, fait partie des cantons les plus avancés en Suisse en matière d'e-gouvernement.

TICKETING

Le système de ticketing remplit toujours ses objectifs. Plus de 300 tickets par jour sont délivrés. Le temps d'attente

moyen se situe à moins de trois minutes, quel que soit le type de prestation.

APPLICATION IPHONE/ANDROÏD AUTOLEARN

Le développement de l'application AutoLearn, premier pas du SCAN dans le domaine des applications pour Smartphone, en collaboration avec la jeune société « Apptitude Sàrl », a été un projet passionnant. Nous sommes très satisfaits de mettre à disposition des élèves-conducteurs cette application gratuite très pratique qui permet de mieux se former à la conduite.

MATÉRIEL ET LOGICIEL

Tout le parc informatique a été migré vers Windows Seven avec de nouvelles stations très compactes et puissantes permettant la connexion de deux écrans ou plus, indispensable à certaines places de

travail pour gérer les multiples fenêtres de toutes les applications.

GUICHET VIDÉO

Afin de répondre aux questions toujours plus complexes des conducteurs, le SCAN a ouvert à La Chaux-de-Fonds un guichet vidéo exploité par le secteur Administration conducteurs de Malvilliers. Le client dialogue avec le collaborateur du SCAN comme dans le cadre d'une conversation *Facetime* ou *Skype* en pouvant montrer des documents à la caméra en cas de doute. Le collaborateur peut, de son côté, identifier le client et répondre à ses demandes comme dans le cadre d'un guichet physique. Ce système est un compromis intéressant entre proximité du service public et centralisation des activités spécialisées.

/// SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 131'097 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Permis de circulation	40'530	41'769	46'808	48'483	49'280	↗
Permis de remplacement	3'401	3'175	3'013	3'682	3'208	↘
Permis court terme	497	531	819	775	711	↘
Autorisations spéciales	1'398	1'307	1'311	1'364	1'306	↘
Reprises de plaques	4'246	5'920	5'637	5'461	5'515	↗
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	6'520	6'995	7'415	7'089	7'002	↘
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	10'709	11'408	12'371	11'483	10'011	↘
Ventes de plaques aux enchères	133	117	136	141	127	↘
Ventes de plaques à prix fixe	924	1'044	920	896	907	↗
Décisions retrait plaques assurance	1'914	1'961	2'212	2'285	2'376	↗
Retraits plaques assurance	633	636	741	796	586	↘



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU PARC DES VÉHICULES DE TOURISME

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Cylindrée moyenne (cm ³)	1'815	1'806	1'790	1'785	1'773	↘
Poids total moyen (kg)	1'783	1'796	1'813	1'827	1'838	↗
Age moyen (années)	7,7	7,7	7,6	7,6	7,6	→
Emission CO ₂ moyenne (g/km)				170,5	167,1	↘
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	0,5%	0,6%	0,8%	1,25%	1,2%	↘

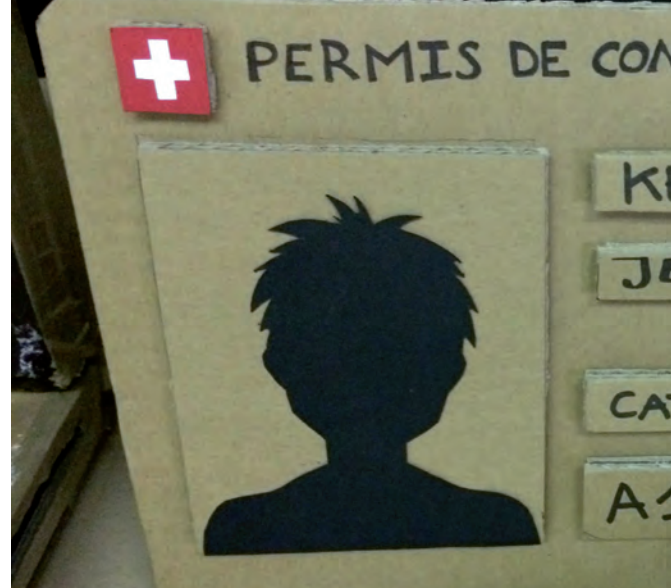
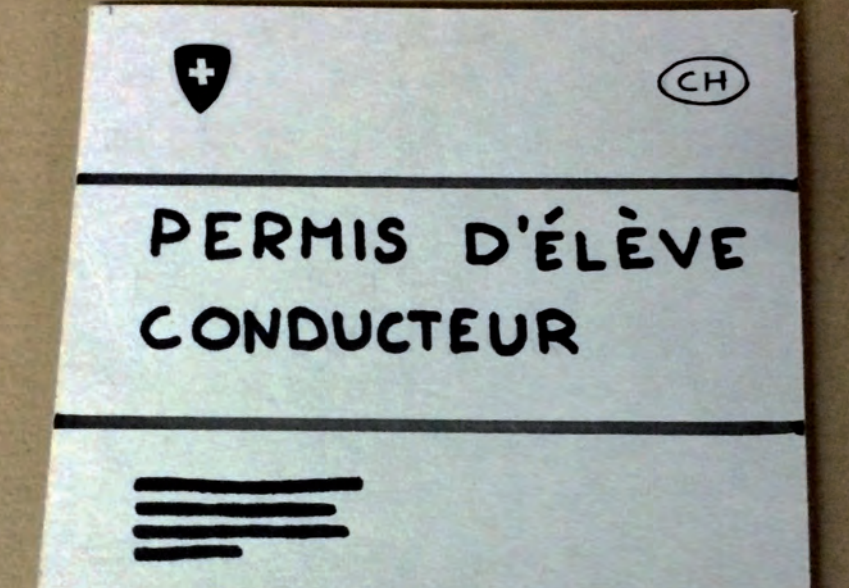
Le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives demeure stable. La cylindrée moyenne a continué de baisser (– 0,67%). Cet effet positif sur la consommation de carburant est contrebalancé par l'augmentation du poids moyen (+ 0,60%) qui a, lui, un effet négatif.

L'impact de la nouvelle taxe basée sur les émissions de CO₂, ainsi que les efforts consentis par les constructeurs, permettent d'enregistrer une baisse sensible des émissions moyennes (g/km) de l'ordre de 2%.

VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE CANTON (AU 30 SEPTEMBRE)

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Automobiles	97'808	99'608	100'657	102'267	103'445	↗
Camions	1'060	1'049	1'178	1'203	1'238	↗
Remorques	7'898	8'097	8'305	8'409	8'346	↘
Motocycles	10'819	11'209	11'433	11'527	11'499	↘
Motocycles légers	1'033	945	869	808	678	↘
Machines de travail	832	846	860	879	892	↗
Tracteurs agricoles	3'037	2'962	2'952	2'940	2'935	↘
Cyclomoteurs	2'196	2'125	2'274	2'079	2'063	↘
Totaux	124'683	126'841	128'528	130'112	131'097	↗

Le parc automobile a augmenté de 0,75%, suivant l'évolution de la population neuchâteloise et le nombre de voitures de tourisme pour 1'000 habitants. Ce dernier est passé de 538 en 2013, à 540 en 2014, soit une augmentation de 0,37%. Au niveau suisse, le parc a progressé de 1,6%, soit deux fois plus que dans le canton de Neuchâtel.



/// SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élève des 121'707 conducteurs domiciliés dans le canton (+ 1,3% par rapport à 2013).

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Permis d'élève conducteur	4'220	4'458	4'519	4'002	3'933	↘
Permis de conduire	10'420	11'028	11'433	12'270	12'173	↘
Permis international	533	731	549	635	885	↗
Convocations à des examens médicaux	6'122	7'824	8'559	11'063	8'929	↘
Cartes de parage pour handicapés	517	547	714	639	539	↘
Cartes OACP (formation cond. prof.)	43	22	15	34	36	↗
Nombre de conducteurs	116'175	116'949	118'889	120'137	121'707	↗
Population neuchâteloise	172'021	173'009	174'447	176'241	177'230	↗

On note une stabilisation du nombre des permis d'élève et du nombre de permis de conduire. Le nombre des permis internationaux est en augmentation, probablement en raison de la forte baisse de l'émolument en 2014 (de 70 à 45 francs).

/// SECTEUR MESURES ADMINISTRATIVES

Ce secteur dirige la procédure administrative ouverte à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions de circulation routière. Il instruit également les procédures relatives à l'aptitude à la conduite de véhicules automobiles et à cette occasion, il collabore avec le médecin-conseil référent du service.

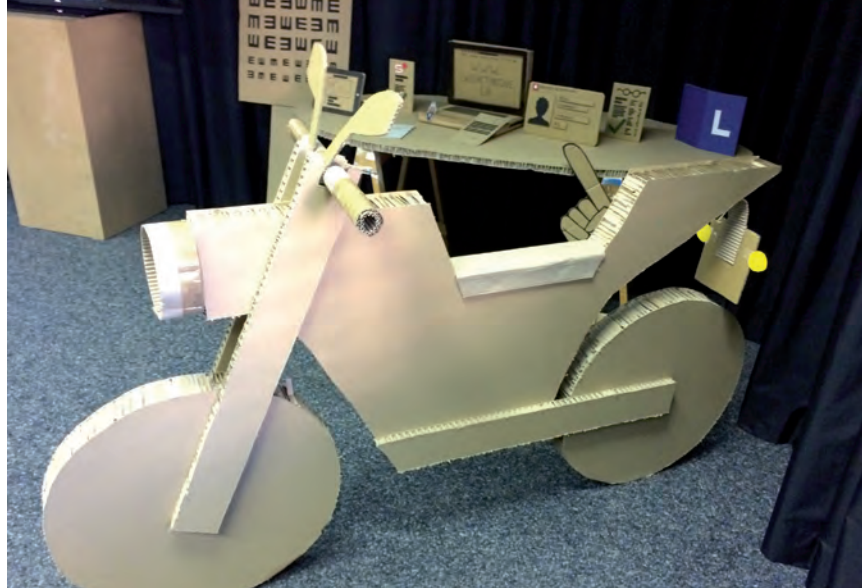
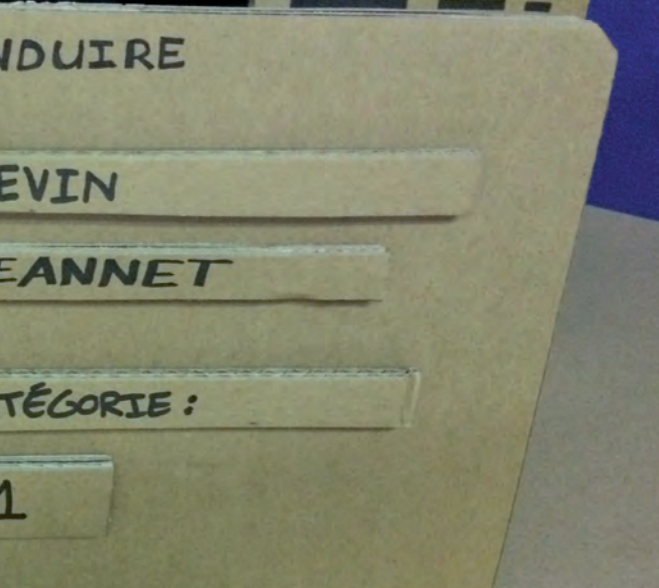
Il prépare les dossiers pour la Commission administrative, rédige les décisions et met en œuvre les mesures

décidées. La Commission administrative s'est réunie à 45 reprises en 2014.

5'058 mesures administratives ont été prononcées durant l'année 2014. Ce chiffre comprend notamment les retraits de permis, les interdictions de conduire prononcées à l'encontre des conducteurs étrangers et les avertissements. 2'220 mesures de retrait du permis de conduire suisse ont été prononcées, soit une diminution de 2% par rapport à l'année précédente. En outre, les 1'882 mesures d'avertissement correspondent à une augmentation de 13%.

Quant aux motifs des différentes mesures administratives, on constate que le nombre de retraits de permis de conduire liés à la vitesse, soit 906, est en augmentation et celui des retraits liés à la conduite en état d'ébriété, soit 416, en légère baisse (- 11%).

Depuis le 1^{er} juillet 2014, tous les conducteurs présentant un taux d'alcoolémie de 1,6‰ et plus doivent faire l'objet d'un examen de leur aptitude à la conduite de véhicules automobiles. A la fin du mois de décembre, 54 cas ont déjà été enregistrés. Si la baisse du nombre de dossier « ébriété » est encourageante le



nombre de cas au-dessus de 1,6‰ est plus important que nos prévisions et confirme la pertinence de cette modification légale qui fait partie du paquet Via Sicura.

Sur plus de 5'000 décisions rendues par la Commission, seules 45 ont fait l'objet d'un recours auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, 2 auprès

du Tribunal cantonal et 1 auprès du Tribunal fédéral. Le taux d'acceptation des décisions rendues est donc élevé.

CHIFFRES DU SECTEUR MESURES ADMINISTRATIVES

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Retraits de permis	2'231	1'946	2'126	2'267	2'220	↘
Avertissements	1'368	1'236	1'929	1'666	1'882	↗
Dont mesures liées à un excès de vitesse	50%	52%	52%	52%	56%	↗
Dont mesures liées à une ivresse	21%	22%	16%	17%	15%	↘
Dont mesures liées à une inattention	13%	11%	10%	8%	8%	→

Remarque : Les valeurs en pour-cent se réfèrent à l'ensemble des retraits de permis et des avertissements.

/// SECTION TECHNIQUE

La section Technique s'occupe des contrôles techniques et des examens conducteurs.

ENGAGEMENT DE DEUX NOUVEAUX EXPERTS DE LA CIRCULATION

Pour compléter l'équipe de la section Technique, nous avons engagé deux nouveaux experts de la circu-

lation. Ils sont entrés en fonction au printemps 2014. Après la formation habituelle, ils seront pleinement actifs au printemps 2015. Ces engagements sont nécessaires pour garantir le respect légal des intervalles des contrôles périodiques.

Le SCAN arrive à la fin de la correction de son effectif d'experts avec l'engagement de huit experts en trois

ans. Cette correction a été faite sans augmenter l'effectif total du SCAN, c'est-à-dire en réduisant parallèlement le personnel dans les autres secteurs. Ces mouvements ont un effet très positif sur la productivité du SCAN.



/// SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

L'engagement des nouveaux experts pour renforcer l'équipe depuis 2012 a permis une augmentation importante, année après année, du

nombre d'expertises. En 2014, l'augmentation est de 12,6%. Cette progression va se stabiliser en 2015. Ainsi à fin 2014, nous nous sommes appro-

chés de l'objectif fixé par le mandat de prestations de respecter les périodicités prescrites dans la législation fédérale. L'objectif sera atteint en 2015.

CHIFFRES DU SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	26'980	25'346	24'286	29'789	33'539	↗
Motocycles	4'078	3'508	1'557	2'246	3'944	↗
Camions, autocars	922	939	914	1'125	1'236	↗
Remorques	2'349	1'342	1'351	1'400	2'195	↗
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	1'079	982	776	800	891	↗
Totaux	35'408	32'117	28'884	35'360	41'805	↗

/// SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

EXAMENS PRATIQUES : TAUX DE RÉUSSITE DANS LA MOYENNE SUISSE

Les différentes mesures prises ces dernières années pour augmenter le taux de réussite aux examens de conduite pratique portent leurs fruits. Cette année, le taux de réussite se stabilise à 66,7%, tous examens confondus. Ainsi, le SCAN se positionne au niveau de la moyenne suisse. Le

nombre d'examens pratiques reste relativement stable au cours de ces dernières années.

Comme mentionné dans ce rapport sous le point « Informatique », le SCAN a lancé en 2014 deux actions pour aider à mieux informer les élèves-conducteurs et donc à poursuivre l'amélioration du taux de réussite à l'examen pratique. Il s'agit de l'application Smartphone gratuite AutoLearn

et des cinq vidéos didactiques disponibles sur la chaîne YouTube du SCAN.

ECHANGES ENTRE MONITEURS ET EXPERTS

La section Technique, en collaboration avec la Fédération romande des écoles de conduite (FRE), a organisé trois journées d'échange d'expériences entre les moniteurs de conduite et les experts de la circulation. Lors de ces journées, nous avons mis l'accent sur le niveau des



exigences prescrit pour les examens pratiques avec des ateliers de mise en situation pratique. Les évaluations de ces journées ont été très positives aussi bien du côté des moniteurs de conduite

que du côté des experts du SCAN. De telles journées concourent à une meilleure compréhension mutuelle.

Un bon niveau de formation dans le canton dépend principalement

d'une bonne collaboration entre le SCAN et les moniteurs de conduite.

Nous profitons de les remercier de leur collaboration et de leur engagement au service de la sécurité routière.

CHIFFRES DU SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Nombre d'examens théoriques	4'027	4'153	4'712	4'031	4'633	↗
Taux de réussite %	68,3	71,3	69,9	66,4	68,8	↗
Nombre d'examens pratiques motocycles	881	875	746	693	766	↗
Taux de réussite %	58,3	65,8	70,2	76,3	76,2	→
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'494	4'720	4'684	4'539	4'545	→
Taux de réussite %	56,8	58,8	63,0	66,0	66,7	→
Nombre de tests psychotechniques			101	101	91	↘

Le nombre d'examens théoriques a augmenté fortement en 2014. Ce chiffre devrait avoir un effet positif sur les secteurs « Administration conducteurs » et « Examens conducteurs » en 2015.

Recommandations du SCAN pour réussir l'examen pratique :

- première étape de la formation : commencer sa formation avec un moniteur
- alterner formation moniteurs et parents/amis
- conduire au minimum 2'000 km avant l'examen
- suivre la progression de sa formation pratique avec l'application AutoLearn



/// SECTION NAVIGATION, LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES (SNLI)

La SNLI a atteint en 2014 son objectif principal : supprimer les retards dans les contrôles périodiques des bateaux. Le parc neuchâtelois de bateaux respecte désormais parfaitement les exigences légales fédérales.

POLICE DU LAC

Dès le 1^{er} janvier 2014, les tâches de police du lac dans le canton de Neuchâtel ont été transférées du SCAN à la Police neuchâteloise. Cette dernière les a déléguées aux polices vaudoises et fribourgeoises dans le cadre d'une convention intercantonale.

Le Conseil d'administration et la direction tiennent à remercier très sincèrement tous les collaborateurs du SCAN qui ont œuvré dans le cadre de la police du lac.

PRESTATIONS ADMINISTRATIVES BATEAU

1'801 (+ 4%) permis de navigation ont été délivrés, en lien avec l'augmentation des expertises. 334 (– 14%) permis de conduire navigation ont été établis.

EXAMENS DE CONDUITE

238 (+ 15%) examens théoriques (taux de réussite 83,2%) et 239 (+ 35%) examens de conduite de bateaux à moteur (taux de réussite 83,3%) ont été organisés. Les moniteurs de voile agréés ont délivré 58 (– 17%) permis de conduire de bateaux à voile.

Le niveau de préparation des candidats au permis de bateau est excellent, autant en théorie qu'en pratique.

EXPERTISES DES BATEAUX

1'305 (+ 14%) expertises ont été effectuées, 69% des bateaux ont été déclarés conformes, 31% ont dû être présentés une seconde fois. La SNLI a

également inspecté 17 bateaux pour le canton du Jura, cela sur différents sites.

LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURE

La SNLI a été engagée pendant 496 heures pour améliorer les systèmes de chauffage et de ventilation des nouveaux locaux de Malvilliers, ainsi que pour divers problèmes sur les autres sites. Cette activité prend de l'ampleur et s'ajoute aux missions d'entretien des bateaux et d'élimination d'une partie des déchets sur les trois sites du SCAN.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les membres de la SNLI se sont pleinement investis dans la mise en place du système de management de la sécurité et de la santé au travail. Ce travail a été récompensé par la certification OHSAS 18001 du SCAN.



EFFECTIF DES BATEAUX

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	192	190	186	180	157	↘
Bateaux motorisés	2'337	2'334	2'289	2'256	2'239	↘
Bateaux à voile	1'947	1'914	1'896	1'857	1'809	↘
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	25	25	24	25	25	→
Bateaux solaires	1	1	1	1	0	↘
Totaux	4'502	4'464	4'396	4'319	4'230	↘

La diminution de l'effectif des bateaux ces deux dernières années est principalement due au rattrapage des expertises, qui assainit le parc.

CHIFFRES DU SECTEUR NAVIGATION

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Permis de navigation	841	1'028	1'492	1'747	1'801	↗
Permis de conduire bateau	196	168	274	390	334	↘
Examens théoriques	187	216	259	206	238	↗
Examens pratiques « moteurs »	221	182	224	181	239	↗
Examens pratiques « voile »	63	51	57	68	58	↘
Expertises NE	493	669	1'296	1'144	1'305	↗
Expertises JU					17	—



/// SECTION FINANCES

Cette année a été marquée par l'introduction au 1^{er} janvier 2014 de la Loi modifiant la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux. La calcula-tion de tous les genres de véhicules a été modifiée. Le changement le plus conséquent concerne les voi-tures de tourisme dont le calcul est désormais basé sur les émissions de CO₂ ainsi que sur l'âge du véhicule.

L'émission de CO₂ est enregistrée par l'OFROU (Office fédéral des routes) sur les fiches techniques lors des homologations des véhicules à l'importation. S'il s'agit d'une impor-tation directe, la valeur CO₂ est prise depuis le COC (Certificat de confor-mité européen). Pour les véhicules trop âgés, le SCAN calcule cette va-leur selon les formules déterminées par l'Ordonnance sur la réduction des émissions de CO₂ des voitures de tou-risme RO2012 du 16 décembre 2011.

Suite à cette modification de taxa-tion, la section Finances a fait face à un nombre très important de de-mandes des clients par téléphone, par courrier et au guichet durant le premier trimestre.

Lors de la taxation 2014, il a été envoyé 2'606 e-factures en début d'année. Pour la taxation 2015, 4'823 e-factures ont été expédiées en début d'année. Il s'agit d'une évolution positive, en adéquation avec notre système de management environnemental (ISO 14001). Les e-factures sont également ouvertes aux entreprises.

La facturation des taxes canto-nales de l'exercice 2014 s'est éle-vée à 48'761'194,30 francs contre 47'321'369,85 francs en 2013. Les taxes cantonales comprennent la taxe sur les véhicules, les remorques et les bateaux ainsi que la taxe sur les cyclomoteurs.

La facturation des taxes fédérales (Redevance Poids Lourds Forfaitaire RPLF) de l'exercice 2014 s'est élevée à 375'341 francs contre 365'639,20 francs en 2013.

Le chiffre d'affaires du SCAN s'est élevé à 14'095'948,53 francs contre 13'400'474,06 francs l'année précé-dente.

Les états financiers du SCAN sont établis sur la base du modèle comp-table MCH2 (utilisé par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour présenter leurs états financiers), contrôlés et validés chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

Le CCFI confirme l'existence d'un système de contrôle interne (SCI). Le SCI du SCAN, géré avec *Micro-soft Sharepoint*, apporte un grand soutien à la direction et au Conseil d'administration dans le cadre de leur maîtrise des risques.



ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante :

Bénéfice net, après la part de l'Etat	1'159'963,59
Résultat reporté des années précédentes	18'513,75
Attribution à la réserve générale	1'170'000,00
Report à compte nouveau	8'477,34

Le SCAN a réalisé un bénéfice de 1'159'963,59 francs pendant l'exercice 2014 ; la part des revenus destinée au canton de Neuchâtel, selon contrat de prestations 2013–2014 et les instructions complémentaires du Conseil d'Etat, est de 159'060,18 francs.

EXTRAIT DES COMPTES 2014

/// BILAN

/// ACTIF

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale.

Créances

Conformément au mandat de prestations liant à l'Etat, le SCAN gère les débiteurs de taxes cantonales. Les créances pour l'Etat encore ouvertes s'élèvent à 722'852,55 francs (897'372,70 francs en 2013).

Le Ducroire a été adapté à l'entier des factures taxes et émoluments dans le cadre du nouveau mandat de prestations qui prévoit le rachat complet des débiteurs en 2015.

Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

Placements financiers à court terme

Le solde correspond aux intérêts versés au 31.12.2014 dont le montant placé avait été retiré courant décembre.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. Le nouveau mandat de prestations du SCAN 2015 à 2018 prévoit le rachat en 2015 de tous les débiteurs des années 2010 à 2014. La participation forfaitaire de l'Etat à la perte sur débiteur, soit 298'440,90 francs, a été comptabilisée en actif transitoire au 31.12.2014.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 50'000 francs. Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties par catégories en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 50'000 francs. Les logiciels sont évalués aux coûts d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée de vie. Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie ne prolongent pas celle-ci. L'amortissement des « extensions » d'Avedris est adapté à la date butoir du 31.12.2019. Les modifications d'Avedris sont donc amorties sur les années restantes du logiciel.

	31.12.2013	31.12.2014	
ACTIF			
PATRIMOINE FINANCIER			
Disponibilités			
Caisse	30'355,65	26'748,10	
Poste	756'989,03	1'128'834,34	
Banque	58'343,99	18'432,00	
Cartes de débit et de crédit	1'003,70	30,00	
Total disponibilités	846'692,37	1'174'044,44	5,3%
Créances			
Débiteurs	1'883'111,87	1'295'983,39	
Autres créances	6'107,47	8'417,07	
Total créances	1'889'219,34	1'304'400,46	5,9%
Placements financiers à court terme			
Placements à intérêts	0,00	310,55	
Total placements financiers à court terme	0,00	310,55	0,0%
Actifs de régularisation			
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	251'837,23	643'739,73	
Total actifs de régularisation	251'837,23	643'739,73	2,9%
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	2'987'748,94	3'122'495,18	14,0%
PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
Immobilisations corporelles			
Terrains non bâtis	505'149,65	505'149,65	
Terrains bâtis	17'218'005,38	16'669'056,25	
Biens meubles	1'101'494,00	827'071,28	
Total immobilisations corporelles	18'824'649,03	18'001'277,18	80,8%
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	1'139'642,32	1'153'435,43	
Total immobilisations incorporelles	1'139'642,32	1'153'435,43	5,2%
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	19'964'291,35	19'154'712,61	86,0%
TOTAL DE L'ACTIF	22'952'040,29	22'277'207,79	100%

/// PASSIF

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN, à savoir les créanciers, les comptes-courants passifs et les autres dettes sont évalués à leur valeur nominale. La diminution importante est due au paiement unique de la part du SCAN à la réserve de fluctuation de valeur à prévoyance.ne d'un montant de 1'571'000 francs sur l'exercice 2013.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Provisions à court terme

Les provisions à court terme sont des engagements fondés sur des événements intervenus avant la clôture et dont le montant de l'échéance est incertain mais peut être estimé. La provision Cafétéria a été dissoute durant l'exercice 2014.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part court terme des engagements financiers à long terme (amortissement de la dette en 2015).

Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts pour le financement des investissements.

Provisions à long terme

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil a adopté une loi portant modification de la LCPFPub.

Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, le SCAN a créé en 2013 une provision « changement de primauté en 2039 » alimentée sur une période de 25 ans, de 2013 à 2038. L'objectif est de disposer au 1^{er} janvier 2039 d'une provision à la hauteur du montant à payer, soit 6'299'500 francs. Cette provision financera exclusivement les obligations financières de l'employeur.

Les autres provisions à long terme concernent exclusivement la contribution unique d'assainissement de prévoyance.ne par les employeurs exigible au 1.1.2019.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par la recette des ventes de plaques aux enchères. ²/₃ des recettes sont transférées dans ce fonds. Il est utilisé pour promouvoir la sécurité routière, nautique et la protection de l'environnement.

Capitaux propres

Les capitaux propres sont constitués des réserves et des résultats cumulés.

	31.12.2013	31.12.2014	
PASSIF			
CAPITAUX DE TIERS			
Engagements courants			
Créanciers	2'302'856,86	678'099,55	
Débiteurs momentanément créanciers	291'434,02	306'142,90	
Comptes courants avec des tiers	1'069'400,20	1'009'822,28	
Acomptes reçus de tiers	29'800,80	41'963,70	
Dépôts et cautions	5'800,00	5'400,00	
Comptes courants internes	3,00	0,00	
Total engagements courants	3'699'294,88	2'041'428,43	9,2%
Passifs de régularisation			
Charges de personnel	186'000,00	147'200,00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	316'068,37	362'276,10	
Total passifs de régularisation	502'068,37	509'476,10	2,3%
Provisions à court terme			
Provision cafétéria	380,00	0,00	
Autres provisions à court terme	11'690,00	16'840,00	
Total provisions à court terme	12'070,00	16'840,00	0,1%
Engagements financiers à court terme			
Part à court terme d'engag. à long terme	470'000,00	2'810'000,00	
Total engag. financiers à court terme	470'000,00	2'810'000,00	12,6%
Engagements financiers à long terme			
Hypothèque Malvilliers	4'200'000,00	4'050'000,00	
Hypothèque La Chaux-de-Fonds	2'580'000,00	2'460'000,00	
Reconnaissances de dette	9'700'000,00	9'500'000,00	
J. Part à court terme d'engagements à long terme	- 470'000,00	- 2'810'000,00	
Total engag. financiers à long terme	16'010'000,00	13'200'000,00	59,3%
Provisions à long terme			
Autres provisions à long terme	356'026,80	356'026,80	
Changement de primauté en 2039 prévoyance.ne	225'792,00	503'960,00	
Total provisions à long terme	581'818,80	859'986,80	3,9%
Fonds de prévention			
Fonds de prévention	213'274,49	215'999,12	
Total fonds de prévention	213'274,49	215'999,12	1,0%
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	21'488'526,54	19'653'730,45	88,2%
CAPITAUX PROPRES			
Réserve générale			
Réserve générale	1'445'000,00	1'445'000,00	
Total réserve générale	1'445'000,00	1'445'000,00	6,5%
Excédents du bilan			
Résultat annuel	4'720,47	1'159'963,59	
Résultats cumulés années précédentes	13'793,28	18'513,75	
Total excédents du bilan	18'513,75	1'178'477,34	5,3%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1'463'513,75	2'623'477,34	11,8%
TOTAL DU PASSIF	22'952'040,29	22'277'207,79	100%

/// REVENUS

Emoluments

82,8% de toutes les recettes du SCAN se composent d'émoluments. Ce sont les produits du travail effectué. Ils découlent de l'application de l'arrêté concernant les émoluments perçus par le SCAN. Les émoluments ont augmenté de 654'626,80 francs entre 2013 et 2014.

Revenus divers

Ils proviennent entre autres d'indemnités asa, d'indemnités pour des cours donnés par notre personnel, de frais de rappel.

Revenus financiers

Il s'agit des intérêts versés sur nos comptes courants ainsi que des produits des immeubles du patrimoine administratif

Revenus de transfert

Ce groupe de compte représente 13,4% du total des recettes. Ce sont les dédommagements que le Canton et la Confédération paient au SCAN pour l'accomplissement des tâches déléguées. Nous y trouvons :

- > le dédommagement de l'Etat pour la perception des taxes cantonales ;
 - > la participation forfaitaire de l'Etat pour la perte sur débiteurs 2010-2014 ;
 - > les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour la gestion des vignettes cyclomoteurs et autoroutières ;
- et également des montants perçus par le SCAN pour des assurances RC collectives.

	2013	2014	
REVENUS			
Emoluments			
Emoluments administratifs routiers	10'331'306,20	11'071'264,60	
Emoluments administratifs navigation	278'401,50	286'833,50	
Emoluments pour interventions de la Police neuchâteloise	385'500,00	293'700,00	
Emoluments divers	17'470,00	17'550,00	
Remboursements de tiers	2'824,50	780,90	
Total émoluments	11'015'502,20	11'670'129,00	82,8%
Revenus divers			
Autres revenus d'exploitation	546'457,66	511'699,43	
Total revenus divers	546'457,66	511'699,43	3,6%
Revenus financiers			
Revenus des intérêts	1'925,00	2'393,00	
Gains de change	356,05	424,50	
Produits des immeubles du PA	18'000,00	18'500,00	
Total revenus financiers	20'281,05	21'317,50	0,2%
Revenus de transfert			
Parts aux revenus de la Confédération	234'801,90	177'361,95	
Dédommagements des cantons	1'498'061,25	1'620'215,65	
Autres revenus de transfert	85'370,00	95'225,00	
Total revenus de transfert	1'818'233,15	1'892'802,60	13,4%
TOTAL REVENUS	13'400'474,06	14'095'948,53	100%

RESULTAT AVANT PART DE L'ETAT	5'244,97	1'319'023,77
--------------------------------------	-----------------	---------------------

Part de revenus destinée au canton de Neuchâtel	524,50	159'060,18
---	--------	------------

RESULTAT APRES PART DE L'ETAT	4'720,47	1'159'963,59
--------------------------------------	-----------------	---------------------

/// CHARGES

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 56,9% des charges totales.

Les dédommagements des assurances accidents/maladies ont été reclassés en 2014 en déduction des salaires du personnel administratif et d'exploitation. En 2013, ceux-ci étaient classés en déduction des cotisations patronales.

Les dédommagements présentent un solde de - 182'472,20 francs en 2014, contre, en 2013, - 63'075,85 francs.

Les charges de recapitalisation de prévoyance.ne comprennent la 2^e tranche de la provision « changement de primauté en 2039 ».

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Ces charges de 28,3% englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations. La réévaluation de créance comprend l'adaptation du du croire à l'entier des débiteurs. En 2013, le du croire était calculé sur la part « émolument » des factures ouvertes.

Amortissements du patrimoine administratif

Nous y trouvons l'amortissement des bâtiments de La Chaux-de-Fonds, de Malvilliers, du Nid-du-Crô, des installations techniques et du matériel informatique ainsi que des logiciels. Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie sont amorties en totalité et réparties jusqu'à la date butoir du 31.12.2019.

Charges financières

Elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements ainsi que les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations.

Charges de transfert

Nous entendons par charges de transfert le coût des prestations que l'Etat et la Confédération facturent au SCAN pour l'accomplissement de ses tâches ainsi que le versement aux assurances RC collectives.

Charges extraordinaires

La dotation au fonds de prévention des ²/₃ du chiffre d'affaires de la vente des plaques aux enchères est classée dans les charges extraordinaires.

	2013	2014	
CHARGES			
Charges de personnel			
Honoraires du Conseil d'administration	32'000,00	35'300,00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'485'544,05	5'552'594,25	
Allocations	116'479,65	119'500,90	
Cotisations patronales	994'017,35	1'192'613,65	
Recapitalisation prévoyance.ne	1'612'818,80	271'568,00	
Autres charges de personnel	89'443,05	94'903,30	
Total charges de personnel	8'330'302,90	7'266'480,10	56,9%
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			
Charges de matières et de marchandises	398'700,50	338'964,80	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	122'328,90	113'130,95	
Eau, énergie et combustible	96'571,45	118'230,95	
Prestations de service et honoraires	593'607,41	608'412,94	
Mandats avec des entités de l'Etat de Neuchâtel	848'539,40	739'850,05	
Entretien des terrains bâtis et des bâtiments	245'569,31	164'334,58	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	149'570,68	153'298,04	
Loyers	19'283,45	22'416,35	
Dédommagements	42'879,35	34'343,35	
Réévaluation de créances	66'012,90	823'416,94	
Diverses charges d'exploitation	519'708,87	498'953,96	
Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'102'772,22	3'615'352,91	28,3%
Amortissements du patrimoine administratif			
Immobilisations corporelles	1'069'276,55	908'813,45	
Immobilisations incorporelles	190'982,05	231'937,09	
Total amortissements du patrimoine administratif	1'260'258,60	1'140'750,54	8,9%
Charges financières			
Frais administratifs	151'045,76	152'390,35	
Perte de change	78,30	0,00	
Intérêts passifs	2'948,22	500,00	
Intérêts hypothécaires	393'723,15	383'273,93	
Total charges financières	547'795,43	536'164,28	4,2%
Charges de transfert			
Part de revenus destinée à la Confédération	5'145,00	8'600,00	
Autres charges de transfert	80'121,60	90'543,60	
Total charges de transfert	85'266,60	99'143,60	0,8%
Charges extraordinaires			
Attribution aux fonds et financements spéciaux	68'833,34	119'033,33	
Total charges extraordinaires	68'833,34	119'033,33	0,9%
TOTAL CHARGES	13'395'229,09	12'776'924,76	100%

/// TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation représente un montant de 19'160 francs généré par chaque poste de travail (58,9 EPT).

Activités d'investissement

Le SCAN a augmenté son patrimoine administratif avec le changement des ordinateurs ainsi que les adaptations nécessaires du logiciel métier.

Activités de financement

Les crédits ont été amortis à hauteur de 470'000 francs.

	2013	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	4'720,47	1'159'963,59
+ amortissements du patrimoine administratif	1'260'258,60	1'140'750,54
+ diminution / - augmentation des créances	- 95'806,46	584'818,88
+ diminution / - augmentation des placements financiers à ct	0,00	- 310,55
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	- 17'873,44	- 391'902,50
+ diminution / - augmentation marchandises, fournitures et travaux en cours	212'383,85	0,00
- diminution / + augmentation des engagements courants	578'170,27	- 1'657'866,45
- diminution / + augmentation des provisions à court terme	5'150,00	4'770,00
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	- 397'901,29	7'407,73
- diminution / + augmentation du fonds de prévention	37'485,14	2'724,63
- diminution / + augmentation des provisions à long terme	41'818,80	278'168,00
Cash-flow provenant des activités d'exploitation	1'628'405,94	1'128'523,87
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses		
dont:		
- Terrains bâtis	- 1'006'476,55	0,00
- Biens meubles	0,00	- 85'441,60
- Logiciels	- 373'396,60	- 245'730,20
Cash-flow provenant des activités d'investissement	- 1'379'873,15	- 331'171,80
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
+ Hypothèque Malvilliers	0,00	0,00
+ Prêts court terme	- 2'500'000,00	0,00
- Remboursement hypothèque et crédits	- 420'000,00	- 470'000,00
+ Crédit PF	2'500'000,00	0,00
Cash-flow provenant des activités de financement	- 420'000,00	- 470'000,00
Variations des disponibilités	- 171'467,21	327'352,07



Les photos des bandeaux intérieurs et des pages de couverture de ce rapport sont extraites des vidéos publiées sur YouTube ou des décors du tournage.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

N/RÉF.: 4.2.240.0.00 / MJ / IC / MS / cs

Rapport de l'auditeur au Conseil d'administration sur les comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation à La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

La part du SCAN au découvert technique résiduel de prévoyance,ne à la date de la mise en œuvre par cette dernière d'un plan d'assurance de base en primauté des cotisations s'élève à environ CHF 6'299'500.00. Ce montant est à considérer comme un engagement à provisionner. Le SCAN a décidé de provisionner ce montant sur une durée de vingt-cinq ans dès l'exercice 2013. Il en résulte une insuffisance de provision au 31 décembre 2014 de CHF 5'795'540.00.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe ci-dessus "Motif de l'opinion avec réserve", une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec le Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et sont conformes à la Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN).

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement à provisionner en lien avec l'institution future, par prévoyance,ne, d'un plan de prévoyance de base en primauté des cotisations. Le découvert résiduel à la date de ce changement de système sera réparti entre les employeurs. Pour le SCAN, cet engagement s'élève, valeur 1^{er} janvier 2014, à CHF 6'299'500.00, montant provisionné sur vingt-cinq ans dès l'exercice 2013. Ce point fait l'objet d'une mention dans l'annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 18 LSCAN) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 15 avril 2015

Contrôle cantonal des finances	
 Marc Jeanneret Expert-réviseur agréé Responsable de la révision	 Isabelle Chuat Expert-réviseur agréée
 Le chef de service Philippe Godet Expert-réviseur agréé	

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, annexe)

L'article 26, alinéa 1, de la Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN) du 24 juin 2008 prévoit :

Le service présente annuellement au Conseil d'Etat, pour être soumis au Grand Conseil :

- a) les comptes et le rapport de gestion ;*
- b) un rapport sur l'exécution du mandat de prestations.*

Depuis 2009, d'entente avec son organe de liaison le Secrétariat général du Département du développement territorial et de l'environnement, le

SCAN n'a pas présenté de rapport écrit sur l'exécution du mandat de prestations, mais a détaillé ces points dans ses rapports annuels de gestion.

Dans le cadre de l'établissement du nouveau mandat de prestations 2015 – 2018 du SCAN, il a été décidé d'établir un rapport complet pour couvrir l'exécution des mandats de prestations 2009 – 2012 et 2013 – 2014. L'objectif est d'avoir une image précise de l'évolution du SCAN depuis son autonomie.

Ce rapport se veut factuel et analyse principalement l'atteinte des objectifs que le Conseil d'Etat a fixés au SCAN. Il se trouve, avec les rapports de gestion

annuels, sur le site Internet du SCAN (www.scan-ne.ch/rg).

Dès 2016, le Conseil d'Etat a défini que chaque année, durant le premier semestre, mais au plus tard le 30 juin, le SCAN fournira son rapport de gestion pour l'année écoulée qui comprendra un rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations (pour les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018). Un rapport complet sur l'exécution du mandat de prestations couvrant la totalité de la période (2015 – 2018) sera fourni avec le rapport de gestion 2018.

Impressum

Editeur : SCAN, La Chaux-de-Fonds

Textes et mise en page : Textu*Elle*, 2087 Cornaux

Photos :
> SCAN, La Chaux-de-Fonds
> Textu*Elle*, 2087 Cornaux (Administration)

Impression : Alfaset, La Chaux-de-Fonds





SCAN

SCAN - Service cantonal des automobiles
et de la navigation
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Rue Louis-Joseph-Chevrolet 55
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 889 13 99
Fax +41 32 722 03 19
scan@ne.ch
www.scan-ne.ch

